

ECOLE DE MONTJOIRE

INSCRIPTIONS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020 – 2021

La rentrée scolaire 2020-2021 se prépare pour :

- les enfants nés en 2017
- les enfants nés avant 2017 mais nouvellement arrivés sur la commune (qui ne sont donc pas déjà scolarisés à l'école de Montjoire)

☆ 1ère étape : PROCEDURE D'INSCRIPTION MUNICIPALE

Sur RDV, du 3 février 2020 au 20 mars 2020, à la mairie de Montjoire, sur présentation des documents originaux suivants :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile

→ *Merci de prendre rendez-vous avec le secrétariat de la Mairie:*
05.61.84.98.08

☆ 2ème étape : PROCEDURE D'ADMISSION À L'ECOLE PRIMAIRE

Sur RDV, dès le 4 février 2020, le mardi, sur présentation des documents originaux suivants:

- la fiche de pré-inscription délivrée par la mairie
- le livret de famille
- le carnet de santé justifiant des vaccinations obligatoires
- le certificat de radiation (pour les enfants déjà scolarisés en 2018 – 2019) délivré par l'ancienne école.

→ *Merci de prendre rendez-vous avec Madame BARBE, directrice
de l'école primaire René ABRIBAT:*
09.61.41.07.25 / ce.0310695m@ac-toulouse.fr